

Vous ne faites pas encore partie du réseau Chèque-Vacances ?

Vous êtes un professionnel du tourisme ou des loisirs ?

FAITES UNE DEMANDE DE CONVENTIONNEMENT
AU CHEQUE-VACANCES

1

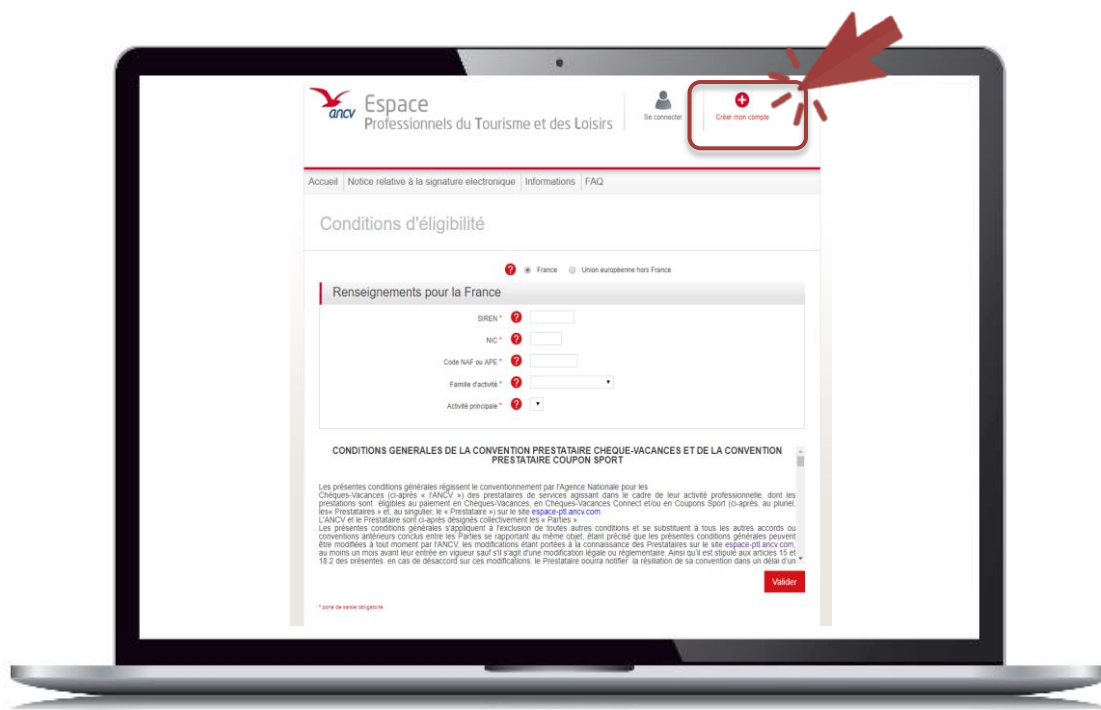
Allez sur l'espace qui vous est dédié : <https://espace-ptl.ancv.com/>

2

Cliquez sur



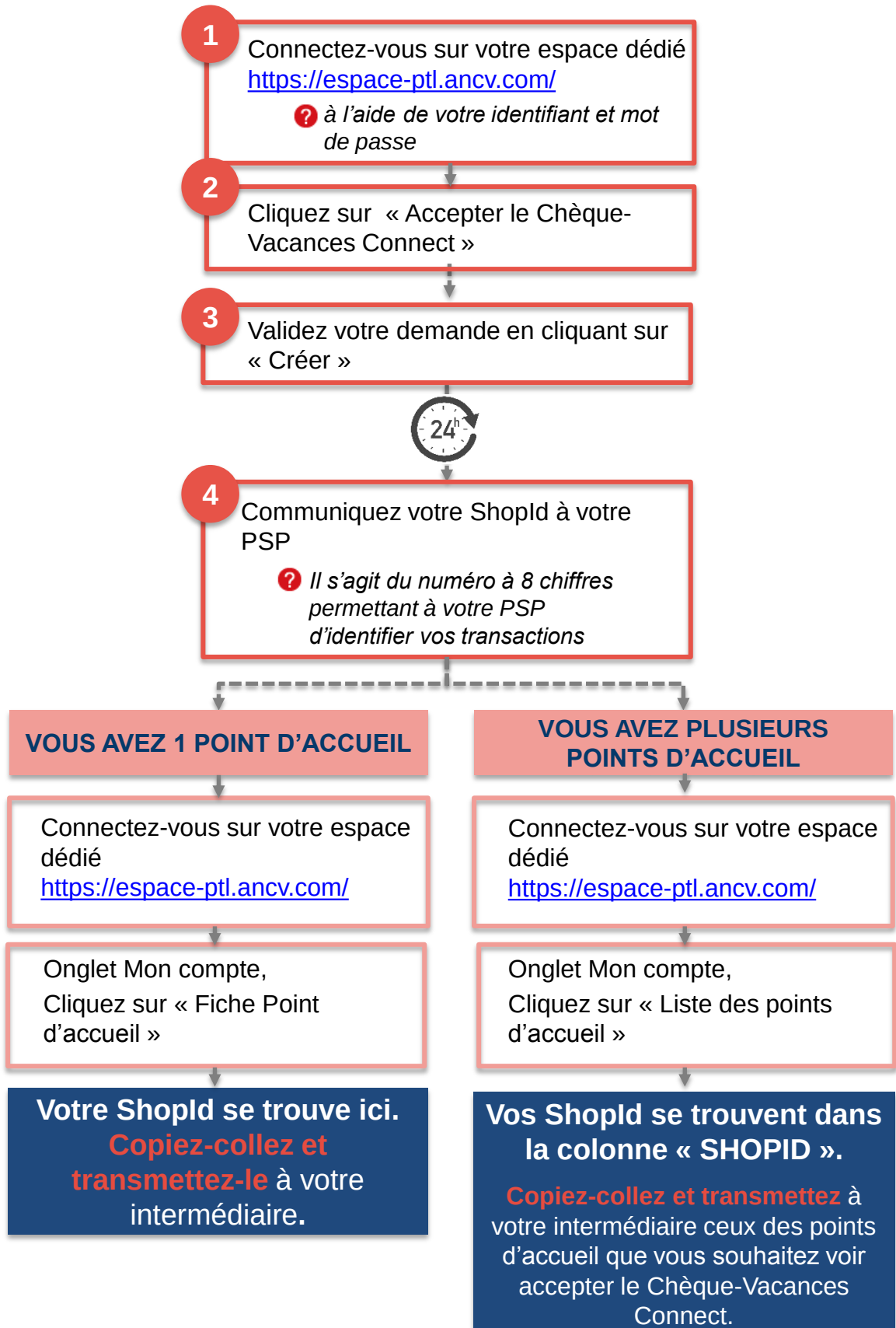
Et laissez vous guider



Vous êtes conventionnés Chèque-Vacances

Vous pouvez intégrer le **Chèque-Vacances Connect** comme moyen de paiement quelle que soit votre situation de vente : e-commerce, borne, caisse automatique, TPE

DEMANDE D'ACCEPTATION DE CHEQUE-VACANCES CONNECT



FAITES UNE DEMANDE D'ACCEPTATION DE CHEQUE-VACANCES CONNECT

1

Connectez-vous sur votre espace dédié

<https://espace-ptl.ancv.com/>

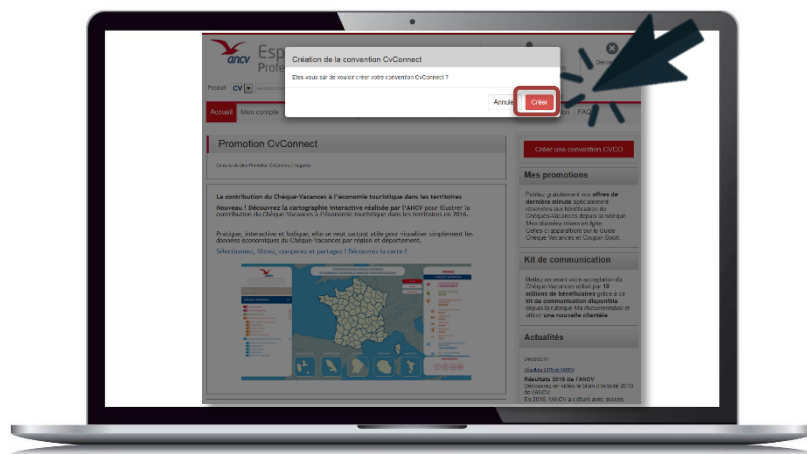
? à l'aide de votre identifiant et mot de passe

2

Cliquez sur
« Accepter le Chèque-Vacances
Connect »



FAITES UNE DEMANDE D'ACCEPTATION DE CHEQUE-VACANCES CONNECT



3

Validez votre demande en cliquant
sur « Confirmer »



4

Communiquez votre ShopId à
votre PSP

? Il s'agit du numéro à 8 chiffres
permettant à votre PSP
d'identifier vos transactions

Vous êtes conventionnés Chèque-Vacances

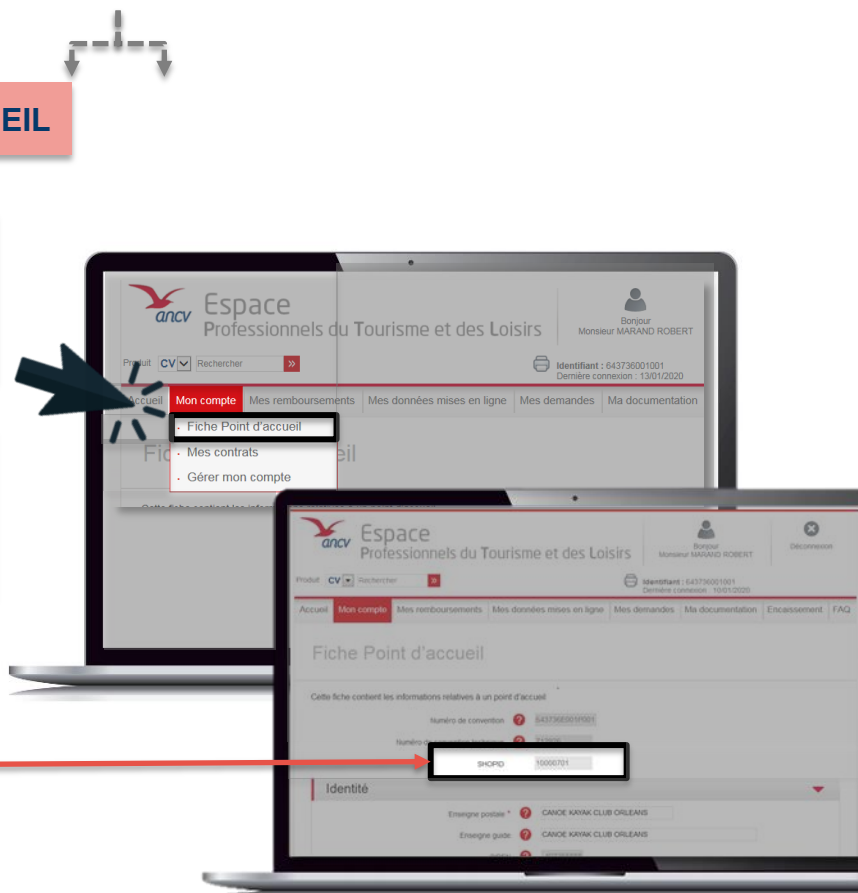
FAITES UNE DEMANDE D'ACCEPTATION
DE CHEQUE-VACANCES CONNECT

VOUS AVEZ 1 POINT D'ACCUEIL

Connectez-vous sur votre
espace dédié
<https://espace-ptl.ancv.com/>

Onglet Mon compte,
Cliquez sur « Fiche Point
d'accueil »

Votre ShopId se trouve ici.
**Copiez-collez et
transmettez-le** à votre
intermédiaire.



Vous êtes conventionnés Chèque-Vacances

FAITES UNE DEMANDE D'ACCEPTATION
DE CHEQUE-VACANCES CONNECT



VOUS AVEZ PLUSIEURS
POINTS D'ACCUEIL

Connectez-vous sur votre
espace dédié
<https://espace-ptl.ancv.com/>

Onglet Mon compte,
Cliquez sur « Liste des
points d'accueil »

Vos ShopId se trouvent dans
la colonne « SHOPID ».

Copiez-collez et transmettez à
votre intermédiaire ceux des points
d'accueil que vous souhaitez voir
accapter le Chèque-Vacances
Connect .

